



Réf. 1537

25 jours

PRAXIS

Parcours métiers certifiants

Réorientation vers le métier de médecin DIM

Certifiant

Le CNEH est habilité
par l'ISQ-OPQF à
délivrer le certificat
professionnel FFP

Ce certificat, délivré à l'issue d'un parcours de formation avec une évaluation des compétences, atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier.



Ce cycle de formation est ouvert aux médecins (quelle que soit leur spécialité) qui souhaitent s'orienter vers la fonction de médecin DIM, dans le cadre d'une évolution de carrière ou d'une réorientation.

Il comprend 25 jours de formation et 2 mois de stage dans un DIM.

Il fait l'objet d'un certificat de la FFP (Fédération de la Formation Professionnelle).

Il permet au futur médecin DIM d'acquérir toutes les compétences inhérentes à l'exercice de sa fonction : savoir, savoir-faire, savoir-être.

Articulé autour de 4 modules présentiels et de deux stages en DIM, le cycle se décompose en :

- un 1^{er} module court « découverte du métier » qui permet d'évaluer les pré-requis et de confirmer la « vocation » de médecin DIM du participant
- 3 modules formant au « cœur du métier » sur 6 mois
- 2 fois un mois de stage dans un DIM
- un apprentissage complété par l'accès à une plateforme de elearning

Chaque participant peut en outre suivre 2 modules supplémentaires (parmi l'offre du CNEH) pour compléter sa formation dans le champ de son choix nécessaire à son exercice.

Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant "action" désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

Réorientation vers le métier de médecin DIM



en présentiel pour acquérir les compétences techniques et managériales nécessaires à l'exercice du métier de médecin DIM

Module 1 (3 jours)

Découvrir le métier de médecin DIM

- Appréhender le métier de médecin DIM : ses responsabilités et son environnement
- Confronter ses représentations aux réalités du métier de médecin DIM
- Confirmer ou non sa vocation pour le métier de médecin DIM

Atelier 1

Diversité des missions et fonctions du médecin DIM

- Financement de l'hôpital et place du PMSI
 - T2A
 - gestion financière de l'hôpital
- Qu'est ce que le PMSI ?
 - codage, suivi des hôpitaux de jour et analyse des données PMSI
 - codage : qualité et exhaustivité du codage des diagnostics, des actes, des dispositifs médicaux implantables, des informations permettant le financement des suppléments
 - le groupage des informations
 - l'envoi mensuel des informations à la tutelle
- Gestion de l'information médicale
 - envoi des données à la tutelle
 - exploitation des données en vue du pilotage
 - évaluation de la qualité des données et contrôle de l'assurance maladie

Atelier 2

Journée d'immersion au sein d'un département de l'information médicale d'un établissement de santé. Durant cette journée, les participants (un ou deux par lieu de stage) rencontreront le médecin DIM, l'équipe de TIM et participeront avec le médecin DIM à une ou plusieurs réunions de travail. Cette découverte d'un DIM doit aider chaque participant à confirmer son projet de réorientation et, partant, la poursuite du cycle de formation.

Atelier 3

Partage des informations et impressions de la journée d'immersion dans un DIM

- Dialogue entre le médecin DIM et la communauté médicale et la direction
 - quelles utilisations des données PMSI ? Attentes de la communauté médicale et des directions d'hôpital
 - de quels outils dispose le DIM pour remplir ses missions ?
- Contexte réglementaire et responsabilités du médecin DIM
- DIM, un métier en pleine évolution :
 - la certification/la fiabilisation des comptes, la facturation individualisée des séjours
 - le DIM dans les groupements hospitaliers de territoire
- Conclusion de ces trois jours d'immersion

Module 2 (11 jours)

Produire une information médicale de qualité en vue de la facturation des activités MCO et SSR

- S'approprier les fondamentaux, les outils et les méthodes de production
- Acquérir les bonnes pratiques de codification, d'analyse et de contrôle qualité à partir d'exemples : médicaux, chirurgicaux, soins de suite et de réadaptation
- Appréhender les fonctions de groupage MCO et SSR
- Maîtriser les règles de transmission des données et interpréter les rejets, les erreurs et les atypies
- Participer efficacement à la fiabilisation/la certification des comptes de son établissement

Atelier 4

Les fondamentaux du PMSI

- Présentation du « Guide méthodologique de production des informations relatives à l'activité médicale et à sa facturation en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie » et analyse des chapitres
- Présentation et analyse de la CIM 10
- Présentation et analyse de la CCAM
- Exercices de codage en CIM 10

Atelier 5

Production des informations relatives à la facturation de l'activité en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie

- Résumé d'unité médicale, unité d'œuvre du PMSI MCO
 - les données administratives
 - les données médicales
- Hiérarchisation des informations médicales du RUM
- Le guide des situations cliniques
- Consignes de codage particulières
- Exercices de codage à partir d'études de cas

Atelier 6

Qualité

- Contrôle qualité du codage
- Instruction frontière
- Tableaux e-PMSI
- Classification en GHM
- Exercices de hiérarchisation et codage
- Modalités d'organisation de la qualité du recueil et du codage en vue de la fiabilisation ou de la certification des comptes

Atelier 7

La transmission des données PMSI à la tutelle : rejets et erreurs, lecture des tableaux OVALIDE

- Informations à transmettre, outils de transmission, format des fichiers, acteurs de la transmission
- Transmission des données en pratique, analyse des rejets, erreurs, corrections des fichiers
- DATIM, tableaux MAT2A OVALIDE
- Présentation des PMSI psychiatrie et HAD

2 STAGES EN IMMERSION

Cette période d'immersion dure 2 fois 3 semaines. Elle a pour objectif de permettre à la personne en réorientation d'acquérir des savoirs faire pour tenir le rôle de médecin DIM en première ligne dans un CH. Ceci comprend aussi l'apprentissage des missions qui peuvent être remplies par les collaborateurs du médecin DIM.

Chaque période d'un mois est découpée en plusieurs phases d'apprentissage. A l'issue de chaque phase, l'évaluation permet de réajuster les objectifs. Les stages sont organisés en cohérence avec les apprentissages théoriques et pratiques des différents modules

Le premier stage est consacré à la production de l'information médicalisée et à son traitement en vue de l'envoi à la tutelle. Il se déroule pendant la formation du module 2

Le deuxième stage est consacré à l'exploitation de l'information médicalisée en vue de l'aide au pilotage ou aux choix stratégiques. Il se déroule après le module 3.



2 stages pour s'immerger dans un DIM et permettre la mise en pratique en situation réelle

Module 3 (7 jours)

Analyse des données pour l'aide au pilotage et à la décision stratégique

Atelier 8

Une approche globale pour comprendre, analyser et aider à la décision et au pilotage

- Système d'information hospitalier
- Aperçu des données médico administratives disponibles aux niveaux national et régional (leur contenu et leur disponibilité) : PMSI, base d'Angers, ENC.
- Notions d'indicateurs et de tableau de bord, pilotage et stratégie
- Analyse de l'activité et analyse des recettes liées à l'activité d'hospitalisation MCO et consultation/actes externes (établissement, pôle, plateau technique, bloc opératoire...)
- Analyse de l'activité de l'établissement dans son environnement : GHT, parts de marché, taux de fuite, flux de patients

Atelier 9

Des exercices pratiques (sous Excel) pour être opérationnel

- Savoir choisir le niveau de granularité pertinent (établissement, pôle service, unité médicale) et les critères d'analyse par domaine d'activité, GHM, diagnostic, acte... :
 - indicateurs d'activité et de recettes, évolution temporelle, benchmarking (secteur MCO)
 - l'établissement dans son environnement (Excel, AtlaSanté)
 - exemple de projet médical : nouvelle activité, innovation technologique ou organisationnelle

Atelier 10

Des exercices pratiques (sous Excel) pour être opérationnel (suite)

- Exemple de parcours de soins (travail personnel en intersession)
- Exemple d'EPRD
- Analyse de données et recherche : exemples

Module 4 (3 jours)

Être acteur dans sa fonction et son positionnement institutionnel

- Se positionner comme manager au sein de son équipe
- Définir et fixer des objectifs individuels et collectifs
- Motiver ses collaborateurs et développer leur potentiel
- Comprendre les clés de la communication pour convaincre et susciter l'adhésion
- Être DIM dans un GHT

Atelier 11

Animer son équipe

- La connaissance de son style de management
- Le développement et le maintien d'une dynamique positive d'équipe
- Les fondamentaux de la conduite et de l'animation de l'équipe
- La gestion des conflits

Communiquer avec l'administration et ses collègues

- Les principes de base de la communication au niveau professionnel
- La préparation et l'organisation efficace d'une réunion
- La conduite de la réunion
- Le suivi et la continuité dans l'action
- Les autres vecteurs de circulation de l'information (connaissance, reconnaissance)

Atelier 12

Être DIM de GHT : adapter son organisation et son fonctionnement aux différentes organisations de DIM de GHT

Journée dans un DIM

A la fin des modules, une journée à la rencontre d'une équipe DIM « exemplaire » dans son activité et/ou son organisation est organisée sur site pour les membres du groupe. (les transports et hébergement en région sont à la charge des participants).

Réf : 1537



Module 1 - Présentiel	21, 22, 23 nov. 2016
Module 2 - Présentiel	5, 6, 7 déc. 2016 9, 10, 11 janv. 2017 6, 7, 8 fév. 2017 6, 7 mars 2017
Stage	du 10 au 28 avril 2017
Module 3 - Présentiel	22, 23, 24 mai 2017 19, 20 juin 2017 10, 11 juil. 2017
Stage	du 11 au 29 sept. 2017
Module 4 - Présentiel	16, 17, 18 oct. 2017
Certification	19 oct. 2017
Tarif adhérents*	11 880 €
Tarif non-adhérents*	14 100 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

Public

Médecin souhaitant se réorienter vers le métier de DIM

Intervenants

D^r Raphaël Démettre
chef de service du DIM et président de CME du CH de Bar-le-Duc

D^r Grégoire Mercier
médecin de santé publique, praticien hospitalier, département de l'information médicale du CHU de Montpellier

D^r Isabelle Peyron
praticien hospitalier, responsable du DIM du GH Eaubonne-Montmorency

Jean-Luc Pitaval
cadre supérieur de santé, consultant en management au CNEH

D^r Brigitte Lemaire
responsable DIM du CH de Versailles

D^r Christophe Segouin
chef de service de santé publique et économie de la santé du GH Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal (AP-HP)

P^r Laurent Molinier
CH Toulouse

Christian Nicolas
directeur général, GH Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal (AP-HP)

Une équipe de médecins DIM en poste

Certification du parcours (1jour)

- En fin de cycle, chaque participant est évalué sur la base de la réalisation d'une présentation (devant jury) portant sur une des thématiques abordées lors des ateliers. Cette présentation permet à chacun d'approfondir un sujet et d'apporter des informations complémentaires au groupe.

Certification professionnelle FFP

En 2014, à l'issue d'un processus d'audit de ses référentiels et de son dispositif de certification professionnelle conduit par l'ISQ-OPQF, le CNEH a été habilité à délivrer le certificat professionnel FFP (CP FFP) pour ses parcours métiers Praxis.



Qu'est-ce que le certificat professionnel FFP ?

- Objectif : proposer un système d'évaluation des compétences qui permet de délivrer aux stagiaires à l'issue de leur formation un certificat attestant de leur maîtrise d'un métier, d'une fonction ou d'une activité.
- Date de création : 2006
- Organismes : la FFP confie l'instruction des dossiers d'habilitation à l'ISQ-OPQF.

A quels critères a répondu le CNEH pour être organisme délivreur du certificat professionnel FFP ?

- Être adhérent FFP
- Être qualifié OPQF (certifié qualité)

Quels avantages pour le stagiaire ?

- La certification fait aujourd'hui partie des conditions d'éligibilité au nouveau dispositif phare de la réforme du 5 mars 2014, le Compte Personnel de Formation (CPF).
- Le certificat professionnel est un gage de qualité tant de la part de l'organisme que de la formation elle-même.
- Le dispositif d'accompagnement de la certification permet à chaque candidat de :
 - mener à bien son projet professionnel
 - valider ses acquis de formation et leur mise en œuvre
 - formaliser et présenter le résultat de son travail devant un jury d'experts

Comment le certificat est-il délivré ?

- Il est délivré par un jury d'experts et adossé à un référentiel métier.

Les 4 étapes de la certification d'un parcours de formation au CNEH



Dossier de candidature

Validation de
la candidature

Phase
d'apprentissage

Validation du cycle



Bulletin de pré-inscription

Bulletin à renvoyer et à adresser au CNEH (1 bulletin par participant) au choix :

- par courrier au : CNEH, Service formation, 3 rue Danton 92 240 Malakoff
- par E-mail : formation@cneh.fr ou sur www.cneh.fr, rubrique inscription
- par fax au **01 41 17 15 32**

Pour tout renseignement, contactez Catherine Powell-Evans
au **01 41 17 15 82** ou par mail : catherine.powell@cneh.fr



Retrouvez ce formulaire en ligne sur www.cneh.fr

PRAXIS

Parcours métiers certifiants

Réorientation vers le métier de médecin DIM (Réf. 1537)

- du 21 nov. 2016 au 19 oct. 2017
dont 2 stages en immersion du 10 au 28 avril 2017 et du 11 au 29 sept. 2017

Responsable de formation*

- Mme M.

Prénom :

Nom :

Tél. : Fax :

E-mail :

Participant*

- Mme M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. : Fax :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

*Tous les champs sont obligatoires

En pratique

Tarifs nets de taxe

Tarif adhérents	11 880 €
Tarif non-adhérents	14 100 €

Lieu

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

Horaires et repas

9h - 12h30 / 14h - 17h00
Les déjeuners sont pris en charge par le CNEH.

Méthode pédagogique

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

Contacts

Inscription et renseignements pratiques

Catherine Powell-Evans
catherine.powell@cneh.fr
Tél. : 01 41 17 15 82

Christophe Seguin
formation@cneh.fr

À la suite de votre inscription, vous recevrez un accusé de réception. La formation est confirmée dès que le nombre d'inscrits minimum est atteint. Un courrier de convocation précisant date(s), horaires et lieu de la session est adressé au stagiaire, au plus tard 15 jours avant la date prévue de la formation.

Retrouvez toutes nos formations sur
www.cneh.fr



CNEH - École de référence, Conseiller de confiance
3 rue Danton - 92240 Malakoff - Tél. : 01 41 17 15 15 - Fax : 01 41 17 15 32
www.cneh.fr